

K PREMIERES NOUVELLES DE LA **RUTENAU**

OCTOBRE 1987

**TAPAGE
NOCTURNE ?**

**APRES LA BATAILLE,
UNE LOCATAIRE
RACONTE**

**LA VEDETTE DU
JOUR : EUGENE**



Septembre 1987, premières émotions à l'École Maternelle



PHOTO D'INTERIEUR

Est-ce qu'on va être dehors, maman, est-ce qu'on n'aura plus de maison ?

20, rue des Balayeurs : vous connaissez l'extérieur, la façade, les panneaux qui l'ont illustrée : panneaux des promoteurs, panneaux de l'association des locataires...

Peut-être connaissez-vous la lutte qui s'y est déroulée et a permis -pour une fois- aux habitants de ne pas quitter l'immeuble à l'annonce de travaux de restauration.

Voyons de l'intérieur, dans le chez soi, comment une famille a vécu cette lutte dans sa vie de tous les jours. Madame MENDES raconte.

■ Mme MENDES, voilà bientôt 6 ans que l'affaire du 20 rue des Balayeurs a commencé ; comment avez-vous vécu cela ?

Très mal, très mal. Quand nous sommes arrivés ici, tout était complètement abîmé. On a dû refaire la maison du début à la fin. Il y avait juste un fil d'électricité qui passait dans toutes les pièces et nous avons beaucoup travaillé pendant 3 mois dans les petits moments où on pouvait le faire ; le dimanche, le samedi... On a beaucoup travaillé.

On habitait là depuis un an, la petite venait de naître et alors est arrivée une lettre recommandée nous demandant de partir, à laquelle on ne s'attendait pas. Nous avons cru qu'on allait être obligés de quitter le logement et on a eu très peur, jusqu'à ce que quelqu'un nous dise que le CARDEK pouvait faire quelque chose pour nous. Alors nous y sommes allés ! Sur ses conseils, nous nous sommes alors mis en association. Je me rappelle, au début, tout le monde hésitait : "Est-ce que c'est bien ? Est-ce que ce n'est pas bien ? Est-ce qu'on va faire "ce pas" en avant ?" Finalement tout le monde s'est associé.

■ Il y a eu beaucoup de réunions de l'association des locataires, ce n'était pas habituel pour vous...

Pas du tout ! Je n'avais jamais été à des réunions. Le jour de la réunion, nous nous dépêchions un peu plus pour coucher les enfants ; mon mari devait s'en occuper. On essayait toujours d'être à l'heure.

EDITO

UNE NOUVELLE
DONNE POUR
L'AVENIR DE
LA KRUTENAU

Il aura fallu 5 ans, rien de moins, aux locataires du 20, rue des Balayeurs pour venir à bout de promoteurs dont le souci tenace et quotidien a été de les évincer. Mais la tenacité avait changé de camp. Le 10 juin dernier, le CARDEK et les locataires signaient une convention collective avec l'Immobilier DECKERT, première dans l'Est de la France. Ainsi se terminait une sacrée bagarre ; les locataires s'assuraient une sécurité et un droit au logement peu courants :

- un loyer inférieur aux normes de la Loi de 1948 ;
- une sécurité absolue pendant 9 ans ;
- le maintien des habitants après les travaux ;
- une réhabilitation concertée de l'immeuble.

La preuve est faite que le fatalisme n'a plus cours, que l'action collective et déterminée des locataires n'est pas vaine. Un nouveau droit au logement semble émerger, il passe par la reconnaissance de la notion de convention collective dans l'habitat ancien.

Cette première convention devra permettre une inflexion importante dans l'avenir de la Krutenau. En tablant sur un équilibre entre les intérêts des locataires et les lois du marché financier, c'est tout l'équilibre sociologique de la Krutenau et particulièrement la présence de populations modestes au centre-ville qui redevient possible.

Est-ce la fin de l'exil inexorable des familles vers la périphérie ? S'il ne faut pas être trop optimiste, il est néanmoins indéniable que renverser le processus est possible.

Fin juin, des conventions semblables furent signées au 18, rue des Balayeurs et au 13, rue Sainte Hélène.

A l'heure où la loi Méhaignerie permet tous les excès (hausses, évictions,...), les conventions collectives permettent une avancée indiscutable pour le droit au logement et constituent une nouvelle donne pour l'avenir de la Krutenau et de ses habitants.

Alain JUND

LE MALHEUR
DES AUTRES

Au dire même de ses habitants, la Krutenau évolue -hélas pas toujours dans le bon sens- l'affluence des débits de boissons est un des effets symptomatique de cette évolution.

En règle générale, la création d'un restaurant, d'une pizzeria, d'un pub... ne saurait guère être contestable en soi. Il appartient à tout un chacun de juger du bien fondé de tel ou tel équipement à tel ou tel endroit.

Cependant, pour le cas qui nous occupe - la Krutenau- il convient de faire retentir un autre son de cloche. Car notre quartier est manifestement suréquipé en la matière. Pour corroborer cette affirmation, il suffit de préciser que les textes réglementaires (code des débits de boissons et article 33 du code local) prévoient un débit de boissons pour 450 habitants. La Krutenau est habitée par 5300 âmes. Un simple calcul permet de faire apparaître que notre quartier qui compte actuellement environ 85

puisque d'ores et déjà un bar et un snack seront prochainement aménagés respectivement -rue Paul Janet et rue de la Krutenau- tandis que l'Ange d'Or envisage un déménagement dans l'ancien restaurant du Bas-Rhin (angle rue Sainte-Catherine et Krutenau).

Mais au-delà de la question quantitative qui, somme toute ne cause pas vraiment de difficultés aux habitants, il y a surtout les nuisances liées à l'ouverture tardive d'un certain nombre de ces débits de boissons. Actuellement deux secteurs du quartier sont particulièrement touchés :

- la rue des Couples (et alentours : rue Klein et place des Orphelins) où le Comité SILENCE ON VEUT DORMIR a été constitué (voir P.N.K. n°34) ;
- La rue Sainte Catherine (avec la rue de la Krutenau et la place de Zurich) qui depuis peu se trouve confrontée à un réel problème de tapage nocturne occasionné conjointement par deux établissements

Pour les riverains exposés tous les soirs de la semaine à toute une série de désagréments (insonorisation insuffisante, stationnement abusif, discussions et rires jusqu'aux petites heures du jour) les conditions de repos sont insupportables. Pour vérifier la véracité des faits reprochés, je conseille d'aller vers 2-3 heures du matin faire un tour du côté de la rue Sainte Catherine. Au vu de la situation, les arguments "Krutenau by night" ou "racisme anti-jeunes" ne sont plus un alibi.

La mise en application effective de l'heure légale de fermeture (1h30 à Strasbourg) et la suspension des dérogations d'ouverture jusqu'à 3 heures apporterait sans doute un début d'amélioration. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, de préconiser des mesures coercitives mais de faire respecter une règle de bienséance essentielle : "le repos d'autrui", et de trouver ensemble une voie vers la coexistence.

Michel CAMPANINI
riverain de la rue Sainte-Catherine

LICENCE 4 : Vente, à consommer sur place, de tous les alcools. Heure réglementaire de fermeture : 1h30.

LICENCE 3 : Vente de boissons non alcoolisées et d'alcool ne dépassant pas 18°. Fermeture à 1h30.

LICENCE 2 : Vente de vin, de bière, de cidre, de liquides fermentés titrant de 1 à 3° d'alcool. Fermeture à 1h30.

LICENCE 1 : Vente de boissons sans alcool (eaux minérales, jus de fruits, café, thé). Fermeture à 21h.

L'exploitation d'une licence 1-2-3-4 est soumise à autorisation préalable du Préfet de région.

LICENCE RESTAURANT (titre fiscal) : Elle permet la consommation de boissons et d'alcools uniquement lors des repas. Fermeture à 1h30.

débits de boissons (dont une cinquantaine à licence 4) ne devrait tout au plus, si l'on se conforme à la réglementation précitée, en abriter qu'une douzaine.

Malgré la saturation, une interruption de la cadence n'est visiblement pas à prévoir

L'ART A LA CARTE



Au 27, rue Ste Madeleine, le Coeur m'en dit.

En cette période de rentrée, les cartes postales évoquent pour un grand nombre d'entre nous, des souvenirs de vacances ou de voyages.

Mais savez-vous que ces mêmes cartes postales peuvent servir de support pour diffuser l'art contemporain et aussi à le rendre accessible au plus commun des mortels ?

Tel est le but de l'association "Le coeur m'en dit". Chaque année, depuis 9 ans, cette association propose à des artistes exclusivement régionaux un thème à partir duquel ils doivent créer une carte postale, car il s'agit de créations originales et non

ou des plasticiens. Après le retour des copies, "Le coeur m'en dit" se charge de l'impression. Chaque carte est tirée à une centaine d'exemplaires et fait partie d'une collection regroupant une dizaine de cartes postales. La diffusion se fait à partir d'expositions dans des lieux parfois les plus inattendus comme le musée zoologique. Fait à souligner, cette association ne perçoit aucune subvention ; la vente d'une collection permet le financement de la collection suivante.

Malgré les embûches d'ordre matériel, et en faisant preuve d'un dynamisme hors du commun, "Le coeur m'en dit" a atteint une renommée qui a dépassé les limites artistiques de notre bonne ville de Strasbourg. Ainsi cette association aide des artistes régionaux à se faire connaître du grand public et à promouvoir l'art contemporain hors des cercles des initiés.

Le choix du support fait de l'initiative du "Coeur m'en dit" la première expérience artistique de ce genre en France. Même en étant allergique à toutes formes d'art, on peut très bien envoyer une de ces cartes à quelqu'un de cher pour lui communiquer un peu de chaleur, de joie ou de bonheur. Car le graphisme offrant un contenu est porteur de message, si bien que tout texte au verso est quelquefois superflu. Ce qui nous change bien des habituelles cartes qui hantent les tourniquets des lieux les plus touristiques de Strasbourg.

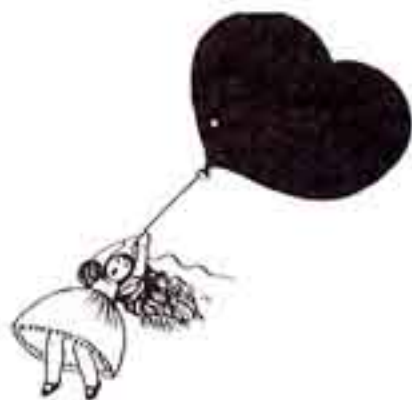


Chaque carte est tirée à une centaine d'exemplaires.

Mais ces gens passionnés préparent une nouvelle façon de faire sortir l'art hors des sentiers battus. D'ores et déjà, nous ne pouvons que leur prédire le même succès qu'avec la création des cartes postales.

Alors, si le coeur vous en dit, poussez donc la porte du 27, rue Sainte Madeleine.

Michel LOREK



de reproductions de tableaux ou de photographies.

Les artistes sollicités sont issus des milieux les plus divers. Ce sont aussi bien des photographes, des sculpteurs que des graveurs

■ **C'est les femmes qui venaient aux réunions ?**

Oui, chez les portugais, mais ça, c'est une habitude ; les hommes n'aiment pas y aller.

■ **Pourquoi ?**

Je ne sais pas ; même pour aller au tribunal, j'ai dit à mon mari d'y aller -il pouvait y aller, il n'avait qu'à demander à son patron- il m'a dit non : "Non, non, tu seras récompensée" et quand je suis arrivée à la maison, il y avait un gros bouquet de fleurs sur la table !

Les hommes aiment moins s'occuper des affaires de la maison. Par contre, du côté des français, c'était plutôt les messieurs qui venaient aux réunions.

En revenant de ces réunions, je racontais à mon mari ce qui s'était passé, pour décider de ce que je devais faire pour la prochaine réunion. Il n'y a jamais eu de problèmes entre nous, il disait seulement, par rapport à la maison, qu'il voulait un 4 pièces, un logement où il puisse vivre et arranger ses affaires. C'est tout ce qu'il demandait.

■ **Et il y a eu les procès en expulsion, encore une situation que vous n'aviez jamais connue !**

Jamais ! Ça m'a fait quelque chose d'avoir affaire à des avocats, des juges... Ça me tournait dans la tête !

Puis, c'est devenu moins terrible et finalement, on a gagné ! Je n'étais jamais entrée dans un tribunal ; ça me "taquinait", mais ça s'est bien passé.

■ **Pourtant il y a eu un procès perdu...**

Oui, mais il y en a deux de gagnés ! Alors...

Et après ce procès perdu nous avons fait encore plus attention. Nous étions toujours avec le CARDEK ; il disait on va gagner, on va gagner et hop ! on voyait plus le "gagné" que ce qui était perdu.

Ce que nous craignons le plus c'est de devoir partir d'ici. Nous ne savions pas où aller, puisque nous étions inscrits à la Mairie, aux "Habitations Modernes", et qu'on ne nous proposait pas de logement. C'était très dur.

■ **Vous aviez peur d'être à la rue ?**

Ça ! On en avait vraiment peur. On l'imaginait très mal avec les 3 enfants. Je savais qu'il y aurait toujours les amis, mais ce n'était pas pareil que d'avoir une maison à soi. Ils nous disaient que nous pouvions compter sur eux si nous étions à la rue, mais ils ont de petits logements. Ils nous disaient de faire attention, mais ils ne nous ont jamais découragé. Nous, on se disait que si nous étions dehors, nous irions carrément dans la rue et que nous ferions du camping ; nous aurions fait la grève, quoi ! Et nous serions restés là jusqu'à ce qu'on nous trouve une solution !

Il y avait une amie qui me disait pour rire : "Tu vas voir, si tu dois faire du camping, je t'apporterai des conserves, tu ne feras pas la grève de la faim !"

■ **Et les enfants ?**

Pour les enfants, c'était quelque chose de nouveau, qu'ils n'ont jamais entendu. Ça les étonnait ; quand nous faisons les réunions chez moi, ils voulaient toujours être sur place. A la fin de la réunion, ils me demandaient toujours : pourquoi ceci, pourquoi cela ? Ils me demandaient très souvent : "Est-ce qu'on va être dehors, maman, est-ce qu'on n'aura plus de maison ?"

Ils sentaient qu'on était inquiets. Je leur disais : "Si on doit faire du camping, tant pis, ce n'est pas grave."

■ **Qu'avez-vous appris durant ces six années de lutte ?**

Nous avons appris beaucoup. Disons, -et c'est quelque chose de très encourageant- nous avons appris à ne pas se laisser faire. Et puis, nous connaissons mieux nos droits. Quand il y a eu le problème de l'Ecole Primaire de l'Académie, qui devait fermer, on était déjà en plein dans l'affaire du logement. Je suis allée au CARDEK pour qu'il fasse quelque chose. Mais les parents d'élèves avaient peur et ils n'ont pas voulu se réunir, à part 5 d'entre eux. Les autres n'avaient pas confiance, et pour cela, il faut avoir confiance. Alors l'Ecole Primaire a fermé.

■ **Ici, au 20 rue des Balayeurs vous aviez confiance, malgré tout le temps qu'a duré cette affaire ?**

A un moment donné, on pouvait ne plus avoir confiance : les voisins commençaient à chercher à se loger à droite à gauche. Là on a commencé à penser, avec ceux qui restaient, qu'on serait coincé, et quand même obligé de partir, alors qu'on avait fait tant d'efforts !

Des voisins nous disaient qu'on ne peut pas gagner, que ça sera une honte, de rester là avec les enfants pendant le chantier, avec toute la poussière, que ça sera insupportable.

Dans ces moments-là, nous nous disions : "Tant pis, pour nous c'est supportable, nous on continue." Nous nous sentions découragés mais on ne le montrait pas.

Pour partir en vacances, cela n'a pas été facile : pendant très longtemps, nous n'arrivions pas à dormir, nous ne savions pas si nous devions partir deux mois, car c'est très long, mais nous avions des choses à faire au Portugal. Nous avions peur qu'en revenant ici il n'y aurait plus rien dans la maison, que tout serait mis dehors comme c'est déjà arrivé à des gens. Et puis, finalement nous sommes partis quand même, en laissant une adresse au

CARDEK pour le cas où il y aurait des problèmes. Mais, au Portugal aussi, la peur n'est jamais partie. Ça a été deux mois de peur. Nous faisons confiance au CARDEK, mais nous guettions le téléphone.

Mais cette année, vous voyez, nous sommes partis tranquillement. Nous avons même pensé durant ces vacances : "Cette année, on est tranquille de ce côté-là !"

Propos recueillis par J. LICHTI

L'"AFFAIRE" en deux mots

1982

Premiers bruits de rachat de l'immeuble par un promoteur, premiers contacts avec le CARDEK. Création de l'association des locataires.

L'immeuble est racheté par la Sté OPIC qui veut le restaurer en créant 21 studios et deux pièces.

1983

Lettre de congé d'OPIC. Absence de proposition de relogement. Pressions diverses. Contre projet de restauration par le CARDEK et l'association des locataires, démontrant que le maintien sur place des habitants est possible après les travaux et également pendant les travaux.

1984

La Sté OPIC intente un procès en expulsion. Les locataires entreprennent des démarches auprès du Préfet et des élus -sans succès-. OPIC perd son procès. Nouvelle lettre de congé.

1985

Tentative de négociation. OPIC annonce que ses plans ne seront pas modifiés d'un millimètre.

En juillet, vente de l'immeuble à l'Immobilière DECKERT.

En août, nouveau procès en expulsion intenté par OPIC !

L'association propose de rencontrer DECKERT.

1986

Début des négociations entre le CARDEK et DECKERT.

En juin, coup de théâtre, le Tribunal prononce l'expulsion des locataires. Climat tendu entre DECKERT et l'association des locataires.

En juillet, signature d'un protocole d'accord définissant les grandes lignes de la restauration ; DECKERT renonce aux expulsions. Reprise des négociations.

1987

En juin, signature de la Convention Collective relative à la restauration de l'immeuble. Relogement tiré des locataires et démarrage du chantier.

1988

Fin prévue du chantier, relogement définitif des habitants.

E... COMME UGÈNE



Eugène est revenu.

Printemps, été pourris. On s'en souviendra ou plutôt on préfère oublier, dissoudre ce qui reste de mémoire comme le morceau de sucre dans la tasse de petit noir qui ne réussit pas à nous réchauffer. Transis, tristes, gris, les gens déambulaient comme des serpillères mal essorées. Déprime, asthénie, on croyait toucher le fond -non, il y avait pire-. Il manque jusqu'à cette petite lueur d'espoir en des jours meilleurs, le petit air d'harmonica impromptu, l'ultime baume capable de déridier d'une commissure nos mines de chiens battus. Eugène avait disparu.

Personne ne savait ce qu'Eugène et son harmonica étaient devenus, on se perdait en conjectures, des plus alarmantes aux plus saugrenues...

Eugène avait tout simplement pris le vert, histoire de se refaire une santé. La Krutenau peut désormais respirer. Eugène est revenu, et d'attaque ! Plus prompt que jamais à dégainer son instrument de musique.

Ouf ! quand je commande ma bière, c'est bien à un demi que je pense.

Voici trente ans qu'Eugène a élu domicile à la Krutenau, le seul quartier habitable à Strasbourg, le seul endroit où l'on sache apprécier son Art à sa juste valeur, le dernier lieu où il fasse bon vivre...

Sa pratique musicale remonte à sa plus tendre enfance ; alors qu'il avait à peine trois ans, son père lui a offert son premier harmonica. De solfège ou de conservatoire, inutile d'en parler à Eugène. Sur ce point, il est en accord avec d'éminents musicologues : une partition n'a jamais



Eugène est de toutes les fêtes.

été un morceau de musique. La musique, il faut l'avoir dans le sang : des globules blancs, des globules rouges plus des globules musicaux, voilà son secret. Il fait parti d'un groupe sanguin des plus rares. En plus de l'harmonica Eugène joue également de la guitare et de l'accordéon. Mais de malencontreux revers de fortune l'ont obligé à se séparer de ces derniers compagnons. Qu'à cela ne tienne, en menant à terme une politique d'économie empreinte de sagesse, il pourra bientôt s'offrir le piano à bretelles aux touches nacrées de

ses rêves.

La règle de vie d'Eugène est simple, il tient à distraire, émouvoir, apporter de la gaieté dans son entourage. Séduire aussi par ses vieux airs d'autrefois qu'il maintient fidèlement à son répertoire, ceux qui font venir les larmes aux yeux. Eugène vous racontera mieux que moi comment il a attendri plus d'une belle, fait chavirer plus d'un cœur par le seul miracle de ses romances.

Evidemment Eugène est de toutes les fêtes, de toutes les réjouissances, il sait susciter l'intérêt des vedettes de la chanson et des chaînes de télévision, s'il vous plaît ! Signalons, pour compléter ce bref portrait, qu'Eugène ne fait aucun commerce de son art, il ne veut en tirer aucun profit. Ce n'est qu'exceptionnellement, le jour où on lui avait cambriolé son appartement et dépossédé de ses biens, qu'il s'est résigné à renflouer son budget par quelques prestations moyennant recette.

En attendant, son inséparable ami reste l'harmonica. Il ne sort jamais sans lui. La spontanéité n'est-elle pas la règle d'or de la bonne humeur ? C'est en sortant son harmonica, en poussant une ritournelle, qu'il fait tourner court une conversation qui risque de s'enliser ou de déraiper. En tirant de sa poche son instrument, il apporte joie et gaieté où régnait l'amertume, séduction quand se cotoyait l'indifférence. Ce n'est pas avec un harmonica qu'on mène les troupes à la bataille.

Bref, si l'harmonica n'existait pas, il faudrait l'inventer, Eugène aussi ça va de soi !

Jean-Paul BOTTEMER

Animation d'été ou

JOUONS SOUS LA PLUIE



Le samedi 25 Juillet à 15h, malgré le mauvais temps, les tournois de ping-pong (tennis de table) et de pétanque organisés par le CARDEK et le Club de Jeunes L'ETAGE ont eu lieu, le premier place des Orphelins et le second place du Foin.

Pour le tournoi de ping-pong, nous n'étions que 8 inscrits, plus 2 qui se sont joints à nous en cours de route. De la

façon dont le tournoi était organisé, chaque participant a eu l'occasion de jouer au moins 4 matches.

Abdel, le gagnant, n'ayant pas perdu un seul set, est parti avec la coupe. La perdante qui vous parle n'a pas gagné un seul set. Mais nous nous sommes tous bien amusés, il suffisait de participer !

Ismi

UN MERLE ENTREPRENANT

L'été est une saison propice aux histoires de toutes sortes. Gardez-vous à la venue du solstice d'ouvrir fenêtres et portes. Cet adage contraire aux lois d'hospitalité est un mauvais conseil, en vérité. Ne faut-il pas plutôt favoriser jour après jour, les émotions en ouvrant : mains, yeux et coeur avec compréhension. Au bout du compte ce sont les choses à priori dérisoires qui tracent un sillon dans la mémoire. Ainsi l'histoire du merle qui se lia d'amitié avec un commerçant du quartier. En pleine saison des cerises. Le passe-reau s'installa sur le platane ombrageant en partie la place de Zurich et les cageots de bigarreaux de la petite épicerie. Le merle velléitaire décida de profiter de l'aubaine à bon marché et afficha un air éploré. Les mystères de la séduction sont insondables. allez donc savoir ce qui du ramage ou du plumage fut le plus intimidable et incita le gentil épicier à assurer quotidiennement pitance et combustion car l'oiseau vécut ainsi tout l'été dans la sujétion n'hésitant pas à franchir le seuil du magasin afin de badiner en bon voisin. Mais fin gastronome, à la saison des pommes, il siffla son deni, exprima son dédain et s'envola sans autre forme d'ultimatum.

M.C.

Krutenaus

Une exclusivité Crédit Mutuel

CREDIMEDIAT

2 place de Zurich

POUR TOUT CE QUI N'ATTEND PAS!

- Crédimédiat, c'est une réserve d'argent permanente où vous puisez comme bon vous semble.
- Avec Crédimédiat, vous avez toujours de l'argent devant vous pour faire face à vos envies ou vos ennuis.
- Avec Crédimédiat, vous achetez d'abord, vous nous informez ensuite.
- Avec Crédimédiat, l'intérêt c'est que les intérêts sont peu élevés.
- Avec Crédimédiat, votre réserve de base, vous la reconstituez au fur et à mesure de vos remboursements.
- Avec Crédimédiat, votre banquier vous fait confiance et vous laisse la liberté de dépenser.
- Votre Crédimédiat, il est fait sur mesure pour vous.

Renseignez-vous à votre Caisse de Crédit Mutuel.

Crédit Mutuel

☎ 88 37 35 53

KRUTENAU INFOS

PAIN

Du changement à la BOULANGERIE PARI-SIENNE (rue de l'Abreuvoir). M. et Mme BEYHURST viennent de prendre leur retraite, et ils ont eu la bonne idée de travailler avec leurs successeurs pendant quelque temps, afin de garantir la qualité habituelle pour la clientèle. Habitant le quartier depuis des décennies, M. et Mme BEYHURST auraient évidemment souhaité y rester. Mais il paraît que cela n'a pas été possible, faute de logement disponible...

B.H.

MESSTI

Cette année, le traditionnel MESSTI de la Krutenau n'a pas eu lieu. Une absence qui aura ému les plus anciens Krutenauer, ceux qui ont connu la grande fête foraine qui s'établait, chaque fin juillet, dans tout le quartier. Et les enfants aussi ont dû regretter les attractions de la place de Zurich pendant les longues journées de vacances. Mais il n'est pas exclu que le messti fasse sa réapparition l'été prochain !

B.H.



CARDEK

Bureau :
16, rue de l'Abreuvoir
Tél. 88 37 30 73

Horaires d'ouverture :
chaque matin entre 11h et 12h.
Permanence de l'association : chaque
jeudi de 18h à 20h.

Activités :
13, rue du Gal Zimmer



QUESTIONS / REPONSES

Les lecteurs répondent aux lecteurs !

Si vous recherchez une information : vie pratique, histoire, vie du quartier, etc... lancez votre appel.

Dans le prochain numéro vous aurez peut-être le bonheur de trouver la réponse que nous aurons fournie un autre lecteur. Les questions et les réponses sont à envoyer ou à porter au local du CARDEK 16, rue de l'Abreuvoir. Au besoin, nous pouvons vous aider à les rédiger.

QUESTION N°1

Plusieurs jeunes mamans du quartier cherchent à faire garder leurs enfants. Y-a-t-il des assistantes maternelles qui seraient disponibles, cette année ?

I.H., rue de Zurich

QUESTION 2

Le 7, rue de l'Abreuvoir est doté d'un très beau portail. Le magasin NEUNREITHER

y possède son dépôt. De part et d'autre du fronton sont apposées 2 sculptures figurant un caducée. Cet emblème est habituellement réservé aux corporations médicales. Je me suis toujours demandé ce que ces deux caducées faisaient à cet endroit. Qui saura me répondre ?

M.C., place de Zurich

Le CARDEK vous rappelle

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale du CARDEK aura lieu cette année le samedi 5 décembre. Point fort dans la vie de l'Association, l'Assemblée Générale est le moment des bilans et des projets. Si vous souhaitez prendre part aux décisions qui s'y forment, adhérez à l'association. Vous recevrez une invitation personnalisée.

UN PEU DE TEMPS

Si vous avez un peu de temps et que vous souhaitez participer de manière plus active à la vie et au devenir de votre quartier, sachez que le CARDEK recherche des personnes bénévoles pour encadrer les activités enfants (animation les mercredis, bibliojeux le soir après l'école) et les accueils jeunes.

Par ailleurs, les **Premières Nouvelles de la Krutenau** -votre journal- cherchent assidûment des collaborateurs pour la rédaction, le dessin, la mise en page, mais aussi pour le pliage et la distribution, tâches ne demandant aucune compétence particulière. Alors ... avis à tous les lecteurs !

QUELQUES IDEES

L'aménagement du quartier, les questions de logement vous intéressent ? En ce début d'année scolaire, vous êtes très cordialement invités à participer à la réflexion et à l'action que mène le CARDEK. Alors... n'hésitez pas à prendre contact avec lui !

Ce journal a été tiré à 4000 exemplaires et distribué dans tous les foyers du quartier.

Si vous souhaitez soutenir les Premières Nouvelles de la Krutenau, veuillez faire parvenir votre contribution au CARDEK (espèces ou chèque libellé au nom du CARDEK)

Conception et réalisation :

*Jean-Paul BOTTEMER, Strasbourg
Michel CAMPANINI, rue de la Krutenau
Patrick FARES, Strasbourg
Benoît HERBERICH, rue de Zurich
Marie-Paule IMBACH, rue du Jeu de Paume
Alain JUND, place d'Austerlitz
Gérard LACOUMETTE, rue Wurtz
Michel LOREK, Strasbourg
Wilma MARTINEZ, rue Fritz*

*Photos : Gérard LACOUMETTE
Photocomposition, Photogravure :
Doris LEYRE, Strasbourg
Impression : FDAPFS, Strasbourg*

supplément

PREMIERES NOUVELLES DE LA KRUTENAU

Une « première » à la Krutenau

Convention collective entre promoteur et locataires

« Une solution exemplaire. » C'est ainsi que le Cardek présente la convention qui vient d'être signée entre un promoteur, l'association de la Krutenau et le comité des locataires du 20, rue des Balayeurs. L'opération immobilière prévue dans ce bâtiment avait suscité une levée de boucliers, voici cinq ans, lorsque les locataires avaient été invités à quitter les lieux. Après différents rebondissements et une mobilisation constante du Cardek, l'affaire a enfin abouti à une issue.

Dans une convention collective, les obligations de chacune des parties impliquées ont été définies avec précision. Les locataires actuels pourront par exemple réintégrer les logements après rénovation, sans augmentation de loyer exagérée. D'un autre côté, une partie de l'immeuble sera revendue dans le cadre d'une opération immobilière conventionnelle. « Cette convention est une première en dehors de Paris, insiste le Cardek. Elle montre que les intérêts d'un promoteur privé, des locataires et de la collectivité peuvent se rejoindre. »

Il n'est pas inutile de revenir sur l'évolution du conflit qui a opposé pendant les dernières années les occupants du 20, rue des Balayeurs au propriétaire. L'Association de locataires s'est constituée en 1982, lors des premiers bruits de rachat par un promoteur. Le bâtiment a effectivement été acquis en septembre 1982 par la société OPIC qui voulait transformer les appartements anciens pour en faire des studios et des deux-pièces. « La solution la plus rentable, explique-t-on au Cardek. On demandait aux occupants de libérer les lieux sans leur proposer de relogement. Pour des familles avec plusieurs enfants, il était impensable de revenir par la suite. Et les loyers auraient fait un grand bond. »

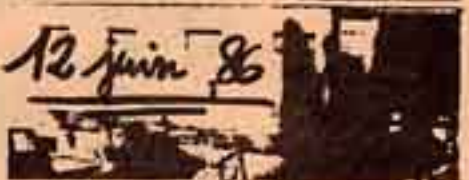
Les locataires refusent de quitter les

lieux, font une contre-proposition en suggérant des appartements plus grands (sans résultat) et malgré l'autorisation préfectorale donnée au promoteur, obtiennent gain de cause devant le tribunal en 1984. Dans cette guerre d'usure, la société OPIC finit par renoncer et cède le bâtiment au groupe Deckert-Sicoma en 1985. Cette nouvelle donne permettra finalement de débloquer la situation. Malgré une seconde décision de justice (défavorable cette fois-ci aux locataires), les négociations aboutissent à l'élaboration de la convention collective.

Ce document définit notamment la nature des travaux, les conditions de relogement, la durée du chantier. Il précise aussi les futurs loyers (« inférieurs au secteur libre, mais aussi à ceux des HLM réhabilités et même à ceux soumis à la loi de 1948 », souligne l'Association des locataires) et garantit aux occupants une « sécurité de logement » pour neuf ans. A noter aussi qu'en cas de revente, le futur propriétaire est tenu de respecter ces engagements.

« Une convention-béton, commente Alain Jund, président du Cardek. Il faut remarquer le caractère plus général de ce texte: le promoteur y reconnaît que le logement, avant d'être une marchandise, est un droit. De leur côté, les locataires reconnaissent le caractère « socialement utile » du propriétaire. Le Cardek, dont l'une des grandes préoccupations est de préserver l'équilibre sociologique de la Krutenau, y voit encore une avancée sur ce terrain: « Même dans le cas d'interventions de promoteurs privés, il est possible d'éviter un déplacement des familles modestes du centre vers la périphérie. »

« Un bon compromis, possible grâce au réalisme dont on a fait preuve de part et d'autre, estime M. Laugner, l'un



Au 20, rue des Balayeurs, les travaux ont débuté mardi. Après cinq ans d'incertitude. (Photo DNA)

des responsables du groupe Deckert. Sur le plan de la rentabilité, ce n'est certes pas le Pérou, mais il fallait sortir d'une situation bloquée. Un modèle pour des opérations futures? On l'espère évidemment au Cardek. Rien n'est exclu pour le promoteur: « L'expérience acquise lors de ces négociations pourra nous resservir. » La convention porte la date du 4 juin. Les travaux de déblaiement ont débuté le 9 juin après cinq ans d'incertitudes. Dans le domaine de l'immobilier plus encore qu'ailleurs, le temps, c'est de l'argent. Cet élément n'a certainement pas été pour rien dans l'accord qui vient d'être conclu. Fr. B.

DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

"UNE PREMIERE A LA KRUTENAU" ont titré les Dernières Nouvelles d'Alsace. Précisons qu'en dehors de Paris, c'est même une première en France! Les problèmes liés au logement se posent avec une acuité particulière à la Krutenau. On peut que se réjouir du succès exemplaire pour les locataires du 20, rue des Balayeurs. Le début d'une série de victoires pour les locataires du quartier?